# mdconseil

# CC2V PROJET DE REALISATION DE LA NOUVELLE PISCINE INTERCOMMUNALE A THOUROTTE

Compte rendu de la réunion de publique de lancement de la concertation

17 mai 2017

### Synthèse des échanges

Retrouvez sur le site web

- Le diaporama de présentation
- La présentation du projet

## Information pratiques:

- Nombre de participants : 38 habitants/riverains/usagers et 2 élus
- Dispositif d'information : dépliant de présentation de la CC2V, panneau de présentation géographique du territoire de la CC2V,
- **Dispositif d'expression** : carte-questionnaire
- L'équipe projet était composée de : M LANGLET Vice-président de la CC2V, M LEFEVRE directeur des services, M DE SMET responsable de la communication, Me CHAUVELIN responsable du service Urbanisme, aménagement et M SEGUIN responsable animation.
- Format et déroulé de la rencontre : La réunion publique s'est déroulée de 18h15 à 20h00 dans la salle du Conseil Communautaire de la CC2V à THOUROTTE. Les participants étaient installés en demi-cercle, les échanges étaient animés par Pierre FAVIER.





 Après l'accueil républicain et le rappel de l'historique de la piscine par M LANGLET, M DE SMET a décrit le dispositif de la concertation puis le projet a fait l'objet d'une présentation par M LEFEBRE. Les participants ont ensuite échangé avec l'équipe projet. Au terme de la réunion, un temps de convivialité a permis aux participants de partager leurs suggestions autour du pot de l'amitié.



#### Résumé de la réunion

La réunion publique du 17 mai dernier est la première étape du processus de concertation souhaité par les élus de la Communauté de Commune des deux Vallées (CC2V).

A l'occasion de cette première réunion, les représentants, élus et techniciens de la CC2V ont présentés :

- Le projet dans ses grandes lignes et les objectifs des élus à propos de la réalisation de ce nouvel équipement,
- Le processus de concertation volontaire souhaité qui comprend à ce jour :
  - o La réunion publique de lancement de ce 17 mai 2017,
  - O Un premier atelier de travail le 10 ou 14 juin (vote en cours),
  - o Un second atelier d'approfondissement en octobre 2017.

Avec 40 participants la réunion de lancement confirme qu'il y a de réelles attentes à propos de ce futur équipement.

L'expression des participants s'est portée plus particulièrement sur grandes thématiques suivantes :

#### 1. L'emplacement de la piscine

Cette question a fait l'objet d'un questionnement par une personne, future riveraine de la piscine et portant sur son emplacement, la nature des sols, les emplacements « libres » autour du Super U, l'éloignement des écoles de Thourotte.

M LEFEVRE rappelle que cette question a fait l'objet d'une décision Communautaire. L'emplacement retenu répond aux contraintes de réalisations, d'accessibilité, d'urbanisme, de non rupture de service auprès des usagers. Cette question ne fait pas partie des sujets soumis à la concertation.

#### 2. L'accessibilité à la piscine

Les deux accessibilités présentées ont retenu l'attention des participants suscitant quelques questions :

- L'accès par la voie routière de contournement,
  - Etudier le sens, le dimensionnement, la sécurité de l'accès, l'organisation du parking de la piscine, la signalisation, ....
- Celui par la voie douce
  - Quel aménagement de celle-ci ? Pour qui, piétons, vélos ? Quelles mesures de sécurisation

#### 3. Les différents usages

S'ils n'ont pas tous été abordés, l'assistance souhaite que soit étudié, abordé :

- la diversité des usages et les possibilités de partage de l'équipement sur le plan des activités ; apprentissage, sportif, loisir, santé (bébé nageurs, water bike,...) ...,
- la diversité et la cohabitation des différents publics, des plus jeunes aux plus âgés aux besoins et aspirations naturellement différentes

#### 4. Quelle piscine pour demain?

Cette grande question a été abordée sous différents angles par les participants à la réunion.

Elle aborde les équipements, le nombre de bassins, la taille de ceux-ci, les aménagements connexes comme salle d'échauffement, de musculation, les aménagements extérieurs.

Quelques remarques significatives de prises de parole de participants :

- L'idée de deux bassins permet
  - o de mixer les activités
  - o proposer plus de créneaux horaires
- Il est important d'avoir au moins un bassin de taille réglementaire 25m, c'est indispensable pour les clubs de natation.
- Nous sommes satisfaits que les élus souhaitent poursuivre « l'apprentissage de la natation des jeunes » et ne pas en faire de cette piscine qu'un centre aquatique.
- En Australie les bassins de natation ont une profondeur d' 1m20 ce qui est suffisant pour nager et certainement moins couteux.
- On a besoin de plus de profondeur pour le club de plongé et pour les enfants qui aime sauter dans l'eau, c'est aussi une piscine, loisir,...
- Est-ce qu'un club qui réunit beaucoup de membres, comme le club Yoga pourra utiliser cette nouvelle installation en lieu et place de celle qu'il utilise aujourd'hui, ancienne, désuète, sans carrelage,...?
- Nous souhaitons un investissement qui donne la priorité au côté fonctionnel plus qu'à l'aspect architectural. Pas de dépenses inutiles, nous préférons la sobriété et l'efficacité, aux fastes et aux apparences.

## Certains participants se sont également exprimés au travers des coupons distribués à l'entrée de la salle.

#### **Bulletin 1**

- Plafond avec lignes parallèles au bassin pour les nageurs en dos
- Possibilité d'ouverture sur l'extérieur pour les beaux jours

#### **Bulletin 2**

• Pour les diverses activités aquatiques y aura-t-il des plages horaires différentes en fonction des horaires de travail des usagers (matin, a-midi, journée nuit) ?

#### **Bulletin 3**

Donner des précisions sur les utilisations actuelles de la piscine de Thourotte

#### **Bulletin 4**

- Malgré ce nouvel aménagement est-ce que les tarifs d'accès à la piscine seront identiques à ceux appliqués actuellement ?
- Jusqu'à présent, j'ai toujours trouvé que la piscine avait de nombreux avantages par rapport aux autres piscines des autres communes.
- De plus, le système de « code » pour les casiers dans les vestiaires seront-ils conservés ? car selon moi, c'est aussi un atout.
- Que deviendra l'ancienne piscine (piscine actuelle) après sa destruction ?
- Y aura-t-il un grand toboggan (c'est une demande de mes garçons de 10 ans et 5 ans)

#### **Bulletin 5**

- Comment est financée cette nouvelle piscine ?
- Pour quelles raisons cette piscine n'est-elle pas implantée la zone commerciale de super U ?

#### **Bulletin 6**

Parmi les points non traités ce soir :

- Le mode de gestion (délégation de service public ?)
- L'accueil de manifestations (compétitions...)
- Comment concilier partage et nuisances entre les différents usagers

#### **Bulletin 7**

- Côté sanitaire
- Petit bassin pour la petite enfance
- Bruit (cour de récréation)

#### **Bulletin 8**

• Quid du sol (fond) des bassins ? Aluminium envisagé ?

#### **Bulletin 9**

- Côté aménagement > cabines de douche individuelles côté femmes, côté hommes
- Concernant l'hygiène > port de bonnet de bain obligatoire.

#### **Bulletin 10**

• Quel est le bruit engendré par les piscines pour les riverains ?

#### **Bulletin 11**

• Président de l'association ADDG – Je suis pour ce projet de piscine

#### **Bulletin 12**

- Restons modeste, une piscine pour tous les âges, pratique (sans Hammam, ni autre futilité).
- Un prix d'entrée abordable pour tous.
- Penser aux revenus modestes

#### **Bulletin 13**

• La voix verte est une excellente idée, merci de la faire mais il faut penser aux motos, vélos et leur interdire le passage par des plats ou autre, priorité à nos enfants et parents piétons

#### **Bulletin 14**

- Architecture intégrée à l'environnement ?
- Quel entretien extérieur (bardage, vitrerie, parkings..)?
- Que devient l'ancienne piscine ?

#### **Bulletin 15**

• Y'aura-t-il un espace restauration / convivialité (notamment pour les séniors)?

#### **Bulletin 16**

- Avez-vous une date butoir pour la livraison de la nouvelle piscine ?
- Bassin inox ou traditionnel?
- Nombre de bassins et de lignes d'eau ?

La majorité des participants a bien accueilli la concertation et souhaitent poursuivre le travail amorcé en participant aux prochains ateliers.

La CC2V s'engage à apporter une réponse à l'ensemble des questions posées.